



Exercice et solution 9B.7

Sections auxiliaires et taux d'imputation

Voici la balance de vérification du grand livre auxiliaire des frais généraux de fabrication de Magnus Lemir inc. pour les six mois terminés le 28 février 2011.

Main-d'œuvre indirecte – Sections auxiliaires	380 740 \$
Location de l'usine	24 000
Assurance – Matériel et outillage	4 210
Salaire – Contremaîtres d'ateliers	122 500
Salaires – Employés de bureau - usine	240 950
Réparations et entretien – Matériel et outillage	31 140
Amortissement – Matériel et outillage	46 250
Essence - usine	3 200
Électricité - usine	22 000
Fournitures d'usine	13 620
Fournitures de bureau - usine	1 780
Dépenses diverses d'usine	5 100
	<u>895 490 \$</u>

De plus, on transmet les renseignements suivants :

- Le processus de fabrication requiert trois ateliers de production, soit A, B et C et deux sections auxiliaires, les sections 1 et 2.
- Données pertinentes aux cinq centres :

	Total	Ateliers			Sections	
		A	B	C	1	2
Surface en mètres carrés	40 000	16 000	8 000	4 000	8 000	4 000
Nombre d'employés	100	48	18	4	20	10
Nombre d'heures de MOD	63 000	42 000	16 650	4 350	0	0
Nombre d'heures-machine	45 000	26 000	16 000	3 000	0	0
Coût de la MOD	830 000 \$	570 000 \$	207 800 \$	52 200 \$	0	0
Matériel et outillage (actif)	1 000 000 \$	600 000 \$	250 000 \$	20 000 \$	115 000 \$	15 000 \$
Taux annuel d'amortissement		8 %	10 %	10 %	10 %	40 %

Exercice et solution 9B.7 (suite)

- Lors de la distribution des frais généraux de fabrication entre les divers centres, on devra procéder comme suit :
 - En fonction de la surface :
 - location de l'usine
 - essence
 - 25 % de l'électricité
 - En fonction du coût de la main-d'œuvre directe :
 - salaires des contremaîtres d'ateliers
 - fournitures d'usine
 - dépenses diverses d'usine
 - En fonction de l'investissement en matériel et outillage :
 - Assurance – matériel et outillage
 - Réparations et entretien – matériel et outillage
 - 75 % de l'électricité
 - Les salaires des employés de bureau, 27 000 \$ de main-d'œuvre indirecte (sections auxiliaires) et la fourniture de bureau liée à l'usine doivent être attribués à la section auxiliaire # 2.
 - 20 % des frais de la section auxiliaire # 1 doit être attribué à la section auxiliaire # 2 et 80 % aux ateliers de production en fonction des heures de marche des machines.
 - Les dépenses de la section auxiliaire # 2 doivent être distribuées aux ateliers A, B et C sur la base des heures de MOD.

Travail pratique :

Préparer un tableau montrant la distribution des frais généraux de fabrication aux trois ateliers de production et calculer le taux d'imputation des frais généraux de fabrication pour chaque atelier de production par rapport aux heures de marche des machines.

Source : Omer Crôteau, Léo-Paul Ouellette, Vernet Félix et Hugues Boisvert (*Comptabilité de gestion*)

Exercice et solution 9B.7 (suite)

Solution :

	<u>S.Aux.</u>		<u>Ateliers</u>		
	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>A</u>	<u>B</u>	<u>C</u>
<u>Coûts spécifiques</u>					
M.O.I. (sections aux.)	353 740 \$	27 000 \$			
Salaires - Bureau	--	240 950			
Fournitures de bureau – usine		1 780			
<u>Coûts communs</u>					
Répartition en fonction :					
- de la surface	6 540 \$	3 270 \$	13 080 \$	6 540 \$	3 270 \$
- du coût de la MOD			96 982	35 356	8 882
- de l'investissement	5 963	778	31 110	12 962	1 037
<u>Amortissement (spécifique)</u>					
115 000 \$ x 10 % x 6/12	5 750				
15 000 \$ x 40 % x 6/12		3 000			
600 000 \$ x 8 % x 6/12			24 000		
250 000 \$ x 10 % x 6/12				12 500	
20 000 \$ x 10 % x 6/12					1 000
Coûts totaux	371 993	276 778	165 172	67 358	14 189
<u>Répartition des sections auxiliaires</u>					
Section 1	(371 993)	74 399	171 943	105 811	19 840
Section 2	0	(351 177)	234 118	92 811	24 248
		0	<u>571 233</u>	<u>265 980</u>	<u>58 277</u> \$
Heures-machine			26 000	16 000	3 000
Taux d'imputation			21,97 \$	16,62 \$	19,43 \$

Exercice et solution 9B.7 (suite)

Coefficients de répartition et coûts à répartir

<u>Surface</u>	<u>coût de la MOD</u>	<u>Investissement</u>	<u>Section 1</u>	<u>Section 2</u>
8/40	--	11,5%	--	--
4/40	--	1,5%	20%	--
16/40	570/830	60,0%	80% (26/45)	42/63
8/40	207,8/830	25,0%	80% (16/45)	16,65/63
4/40	52,2/830	2,0%	80% (3/45)	4,35/63
<u>40/40</u>	<u>830/830</u>	<u>100,0%</u>	<u>100%</u>	<u>63/63</u>

Coûts communs à répartir

<u>Surface</u>	<u>coût de la MOD</u>	<u>Investissement</u>
24 000	122 500	4 210
3 200	13 620	31 140
5 500	5 100	16 500
<u>32 700 \$</u>	<u>141 220 \$</u>	<u>51 850 \$</u>

Note : La méthode utilisée pour répartir les coûts des sections auxiliaires sera celle qui tient compte partiellement des interrelations du fait qu'il y a seulement une section auxiliaire qui contribue dans l'autre, soit la section # 1. La section auxiliaire # 2 ne fait que servir les ateliers. La séquence sera donc de commencer par la section # 1 et ensuite répartir la section # 2.

Source : Omer Crôteau, Léo-Paul Ouellette, Vernet Félix et Hugues Boisvert (Comptabilité de gestion)